

*Siège Social : Maison de la Citoyenneté  
Avenue Bouloc Torcatis 81400 – Carmaux*

*SITE : [www.cegaia.org](http://www.cegaia.org)*

## Edito

### Assemblée Générale de l'Association

**Vendredi 11 Janvier à 19 heures**

**Salle de l'Orangerie**

**Château de la Verrerie—Carmaux**

### Une voix nouvelle pour Cégeaia

Désireux de s'acheter une respectabilité écologique, de plus en plus de groupes industriels se mettent au vert, au développement durable, par le biais du « green washing », Tel l'un d'entre eux, l'ANDRA (Agence de Gestion des Déchets Radio Actifs), dans le « Guide des vacances de la Manche », fait la promotion d'un parcours découverte de l'environnement !

De même, certaines communes, cédant à la mode du laver plus vert que vert, annoncent désherber leurs rues sans utiliser de produits toxiques, alors qu'en réalité leurs caniveaux ruissellent de glyphosate ! Effet d'annonce pour satisfaire les contradictions de leurs élus, allergiques à l'herbe devant leur porte, mais fervents défenseurs de la protection de la planète,

Recours à la violence pour défendre la planète? Nostalgie des campagnes non polluées de nos grands parents ? Utopie d'un monde redevenu sain ?

Telle n'est pas la voie prise par notre association : Cégeaia a fait le choix de l'information des citoyens et des collectivités locales, pour faire avancer la réflexion en matière de protection de l'environnement.

Cégeaia a fait le choix de l'action pour

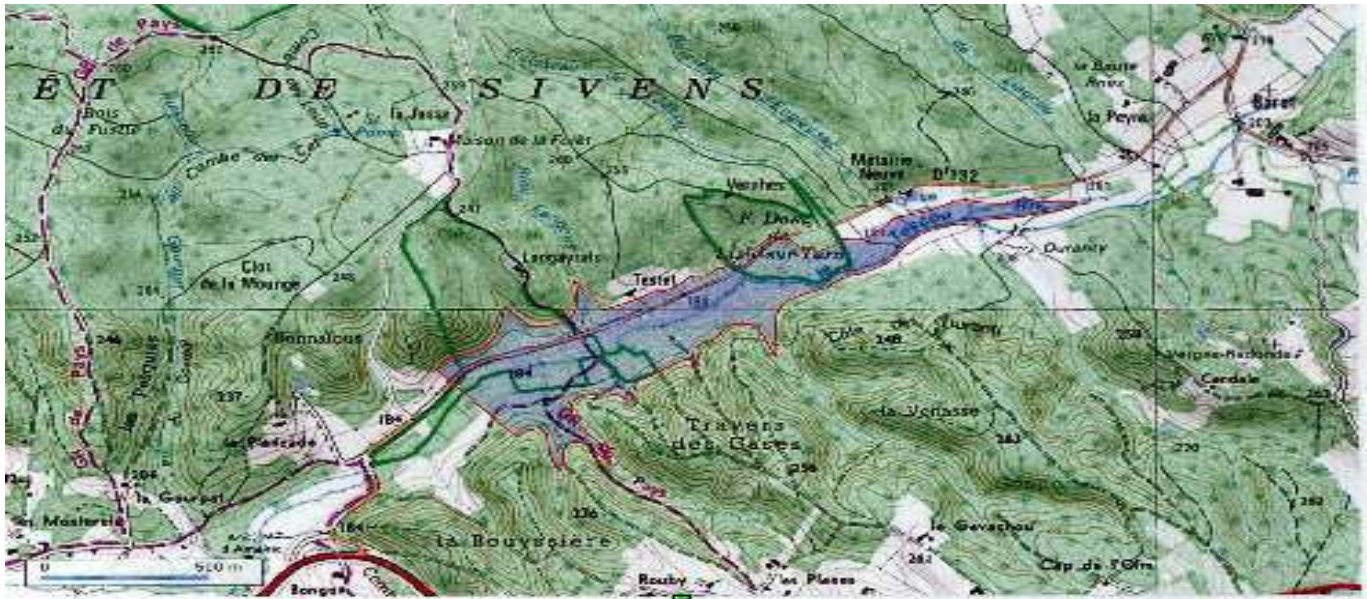


changer les comportements individuels et collectifs en matière de pollution, Ces choix, ont permis à Cégeaia d'être un interlocuteur reconnu des élus en matière d'écologie, mais aussi un interlocuteur privilégié pour les particuliers, les associations confrontés à des problèmes de pollution,

Aujourd'hui, au-delà de sa mission de veille écologique et d'alerte, Cégeaia, courroie de transmission entre les citoyens et nos représentants, choisit une nouvelle voie, celle de faire entendre sa voix auprès des élus, pour faire avancer la loi. Seule la réglementation peut rendre illégale la pollution, transformer les pollueurs en hors la loi et permettre ainsi de circonscrire la dégradation de notre environnement,

A nous, Cégeaia, en synergie avec d'autres associations, de convaincre nos représentants de légiférer au nom de la protection des citoyens qu'ils représentent. A nous aussi, Cégeaia, de rappeler à nos élus les termes du contrat social de Rousseau selon lesquels chaque homme accepte d'abandonner sa liberté et de se faire citoyen en échange de la protection de l'état,

Domi-Max



*Implantation du barrage : zone immergée*

## ACTU

### J'ai fait un rêve

Comme Martin Luther King, je reprends ses termes pour dire quel est mon rêve, à travers l'enquête publique concernant le projet de construction d'un barrage de « retenue de Sivens ». Voici un condensé du texte porté aux enquêteurs de la commission en octobre 2012. Ce texte est en réalité une proposition de solutions possibles qui d'une part sauvegarderaient la « zone humide du Tescou » et d'autre part utiliseraient autrement les 9 millions d'euros des deniers publique au bénéfice de tous au lieu des seuls agriculteur uniquement concernés par « l'exploitation » de leurs terres à travers entre autre « l'exploitation » du maïs « irrigué »(2).

Il existe 184 retenues collinaires d'une capacité totale de plus de 4.3 millions de m<sup>3</sup> (1) tout au long du bassin du Tescou. Par ailleurs, seuls 20% (4) de l'eau du barrage serait utilisée pour maintenir l'étiage du Tescou. Ceci sous-entend que les 80% restants seraient utilisés pour l'irrigation agricole à titre privé ; une exploitation agricole relève du domaine privé, or les fonds sont publics. Si je pousse mon raisonnement plus loin cela reviendrait à dépenser 9.3 millions d'euros pour 0.3 millions de m<sup>3</sup> d'eau servant à maintenir l'étiage du Tescou, zone du domaine public.

Autre questionnement majeur qui me fait douter du bien fondé d'un tel ouvrage. Ce sont les conséquences des pratiques culturales actuelles pour la majorité des «45 exploitations » du bassin du Tescou sur 400 ha (2) pratiquant des cultures irriguées : maïs, tournesol (1) ! Même si les pratiques sont dites «raisonnées »

Qu'impliquent ces pratiques :

- Les terres sont cultivées avec des labours profonds qui retournent la terre. La terre perd progressivement son taux de matière organique que l'on tente en vain de compenser par des intrants chimiques très chers. Ces intrants maintiennent un rendement relativement élevé jusqu'au moment où la terre meurt faute de structure argilo-humique.
- Les terres à maïs/tournesol, irriguées sont retournées en octobre et laissées nues jusqu'au printemps (cf le film « pour quelques grains d'or »).

Ceci induit des lessivages en hiver et au printemps avec pollution des nappes phréatiques par les intrants résiduels des cultures précédentes tels que les pesticides, herbicides, nitrates etc.

(1) Revue des sciences et de l'eau 18/03/2005-273-305

(2) <http://www.ladepêche.fr/article /2008/09/22/476932-la-Salvetat-Montclar-Une-digue-pour-maîtriser-les-eaux-du-Tescou>  
Ministère de l'écologie N°CGEDD007510-01/Ministère de l'Agriculture N°CGAER10199

(3) Article « La Digue don Dingue » du canard enchaîné signé professeur « canardeau »



Il serait possible de concevoir les choses bien autrement.

En France, il se crée actuellement de nombreux groupements d'agriculteurs ; qui ont besoin de formation, car ses techniques demandent une plus grande précision dans leur mise en œuvre. Ce sont des pionniers qui montrent la voix vers une autre façon de concevoir leur métier.

Qu'elles sont donc ces techniques :

- Le non-labour, la terre n'est plus retournée, elle ne perd plus de matière organique, elle garde sa structure et favorise le si important complexe argilo-humique.

Le semis de couverts végétaux en interculture ; a comme fonction de couvrir le sol et donc lui évite tout lessivage. Il étouffe les adventices, et bien mené il réduit les intrants tels les herbicides voir élimine leur usage. Il permet la fixation de l'azote dont les plantes ont besoin, il n'y a alors plus de nitrate lessivé. Il augmente la porosité du sol ce qui permet à l'eau de s'infiltrer au lieu de lessiver le sol.

L'eau est alors stockée en profondeur grâce aux racines des plantes du couvert. La luzerne par exemple a des racines qui descendent à plus d'un mètre. Il permet l'humification des sols avec le développement de micro-organismes, microbes et bactéries d'une faune adaptée. Éléments primordiaux au développement harmonieux de la végétation.

- Une fois en place, après avoir couché cette matière végétale au bon moment, l'on sème dans ce couvert.

La graine va lever dans ce couvert et profiter de toute la vie du sol enfin retrouvée. La plante « cultivée » qui peut être aussi du maïs, mais aussi toute autre variété va également chercher l'eau qui a été stockée, l'irrigation devient ainsi réduite voir inutile.

- Ces techniques demandent des matériels agricoles peu puissants donc moins onéreux et une durée de vie plus longue, une économie de gasoil passant de 100 l/ha à 25 l/ha.

Le bassin du Tescou pourrait devenir un pôle d'expérimentation grâce à la mise en application des TCS (5). Des formations sont envisageables et existent déjà. Des primes de risques, puisqu'il y a expérimentation, pourraient être envisagées.

Avec ces TCS l'eau est stockée en profondeur, ce qui prévient au maximum l'évaporation de l'eau. Évaporation qui ne manquerait pas de se produire à la surface de ce réservoir d'eau qu'est un barrage. Les nappes phréatiques se rechargent si le sol est poreux et vivant, l'eau est filtrée avec réduction voir disparition des intrants et donc non polluée. Ce qui évite la construction d'onéreuses stations d'épuration.

*Conclusion :*

D'un côté 9.3 millions d'euros pour un barrage ou seulement 0.3 millions de m<sup>3</sup> sont destinés à un usage strictement public et 80% de l'eau destiné à des plantes irriguées à grand renfort d'intrants, pour un maïs insipide, détruisant les sols et le reste. De l'autre côté 9.3 millions d'euros pour développer la vie du sol, l'économie alimentaire par la qualité des produits issues d'un sol vivant et surtout une économie d'eau par le stockage dans le sol grâce aux plantes.

Quand je constate les effets d'entraînement et de stimulation que suscitent les efforts et le courage de l'association « sol et eau en Ségala » mon rêve prend forme même si la route est longue et semée d'obstacles « avec ou sans la retenue de Sivens »

Michel Roumy



- Selon Claude Bourguignon, l'irrigation des terres nues augmente la salinisation des terres qui perdent rapidement leur structure. Le maïs/tournesol pousse sur des terres nues, sans aucune couverture végétale.

- L'irrigation de ces cultures en plein été est un gaspillage d'eau : Le maïs irrigué est une plante qui a besoin d'un maximum d'eau en plein été pour parvenir à maturité alors que les autres céréales finissent leur cycle végétatif à ce moment. Les régions du Tarn et du Tarn et Garonne étant plutôt chaudes et sèches en été il serait vraiment ô combien judicieux de cultiver des plantes vraiment adaptées au climat de nos régions.

- Il faut aussi savoir que le maïs/tournesol est une plante contenant très peu de protéines et qu'il faut ainsi compléter les rations des bêtes par du soja ou autres produits plus protéiniques.

Ces produits étant importés nous voyons tout de suite quel bénéfice nous retirons de la culture du maïs irrigué ! Le sorgho et la luzerne surtout, très adaptés à notre milieu, font tout à fait l'affaire mais ne rapportent pas autant, J'évoquait en tout début la possibilité d'utiliser les fonds alloués au projet à une tout autre destination, mariant l'économie et l'écologie.

Au lieu d'utiliser 9.3 millions d'euros à un projet qui suscite de nombreuses critiques, qui déchire les populations, et qui pose aussi des problèmes de réalisation dans sa construction (zone humide demandant un enrochement à 7 m en dessous du sol et une durée de travaux d'au moins 2 ans).

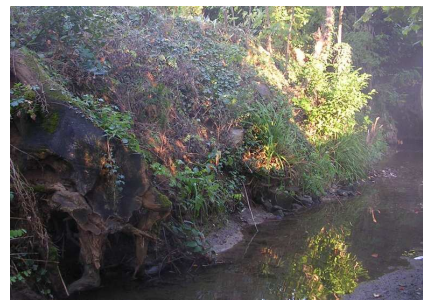
## Rénovation de berge en bordure du Candou avec la participation du Syndicat Céroü Vère

Depuis toujours les riverains ont érigé des protections sur les berges du Candou avec des matériaux de toutes sortes : tôles, maçonneries, traverses de chemin de fer etc... La prolifération des rongeurs (rats, ragondins) qui creusent des galeries fragilise les talus. Ajouter à cela l'utilisation de dés herbants, on s'en doute, a un effet destructeur sur l'eau ; les berges se dégradant ne jouent plus leur rôle de maintien ; et que dire de l'esthétique paysager ?

Il est grand temps d'entretenir, de rénover nos berges. Dans ce contexte pourquoi ne pas les réhabiliter en végétal : pour lutter contre l'érosion et augmenter la stabilité des berges.

Refaire une berge en végétal consiste à installer des pieux non traités en châtaignier enfoncés dans le pied de berge afin de la stabiliser, poser des fagots serrés de branche de saules entre 2 rangées de pieux, remblayer l'arrière par de la terre, poser ensuite sur l'ensemble un filet biodégradable en coco pour retenir la terre et engazonner.

Les photos ci-contre le démontre



Berge avant travaux



Berge après travaux

## ECO AVENTURE

5°éco- aventure , Salles sur Cérou le 17 septem-



Enfin le soleil a délicatement posé ses rayons sur cette journée. Placée sous la tutelle des journées nationales du patrimoine et organisée en coopération avec la municipalité de Salles. Pas moins de 110 participants se sont élancés en randonnée, en courant, en pédalant sur les collines surplombant le Cérou. Ainsi, à la découverte des châteaux de Castiége, Livers , Agnes et du moulin de Magot les concurrents ont pu apprécier les richesses du patrimoine environnant ;

Il s'agissait aussi de se rappeler au travers d'une balade dans le village le souvenir d'un passé douloureux du temps de la croisade des Albigeois et du siège de Saint Marcel.

La matinée découverte et sportive a fait place, sous les ombrages de la place de Salles, au partage d'une collation mitonnée Bio à des chants, des récompenses, peu de discours, le tout avec le sentiment de passer un bon moment.

Le souhait que nous formulons pour 2013, puisque le 6°éco-aventure aura lieu au même endroit, également pour les journées du patrimoine, l'équipe organisatrice peaufine déjà de nouveaux parcours et de nouvelles découvertes ;

✂.....

### BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2012

NOM.....Prénom.....

Adresse :.....

Adresse électronique :.....

Adhésion de base : 5 €uros Adhésion et soutien : 10 €uros et plus